Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

Procès-Verbal
Séance du Conseil Municipal du
17 novembre 2025

Convocation
en date du 7 novembre
2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept novembre, le Conseil Municipal de la commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et sous la Présidence de Madame Isabelle OZOUX, Maire.

Etaient présents : Isabelle OZOUX, Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN, Hervé JAFFREDO, Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Delphine POTTIER, Alexis LE PICARD, Alice PRAT, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Claire BEGUIN (arrivée à 21h00 à partir de la délibération n°095/2025), Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD.

Excusés : Bénédicte GICQUEL, Claire BEGUIN (arrivée à 21h00 à partir de la délibération n°095/2025), Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Willy REMANDA.

Absent :

Pouvoirs : Bénédicte GICQUEL à Nadège COULON-TRARI, Claire BEGUIN à Béatrice BRUNET (jusqu'à la délibération n°094/2025), Alain THEBAULT à Yoan AUBERT, Willy REMANDA à Marie GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Bensououd ABOUDOU a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame la Maire soumet, au vote de l'assemblée, le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025.

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

Décisions du Maire

148	17/10/2025	Prestation de recherche et traitement de l'étanchéité de la terrasse de la mairie - Devis de la société SMAC - Approbation pour un montant HT de 1 080,00 €.
149	17/10/2025	Fourniture d'arbres pour l'opération "une naissance, un arbre" 2025 et renouvellement des plants infructueux de l'opération 2024 - Devis de la société LAMY FRERES - Approbation pour un montant HT de 786,16 €.
150	17/10/2025	Fourniture et pose de détecteurs de présence pour l'éclairage des vestiaires de football - Devis de la société RM ELEC - Approbation pour un montant HT de 790,90 €.
151	17/10/2025	Changement de deux lanternes d'éclairage public à l'Abbaye suite à un sinistre - Devis de la société CITEOS - Approbation pour un montant HT de 1 132,00 €.
152	17/10/2025	Prestation de passage de lamier dans les chemins communaux - Devis de la société JARDI-LOCATION ET PAYSAGE - Approbation pour un montant HT de 1 740,00 €.
153	17/10/2025	Installation d'une rallonge sur le tracteur pour les opérations de curage de fossés - Devis de la société SM3 CLAAS - Approbation pour un montant HT de 769,92 €.
154	17/10/2025	Conclusion d'un contrat de maintenance des chaudières des bâtiments communaux (mairie, point jeux, écoles publiques, salle polyvalente et restaurant municipal, centre de loisirs, vestiaires et foyer foot) - Devis de la société SARL LE BRETON BASSELOT - Approbation pour un montant HT annuel de 3 333,20 €.
155	22/10/2025	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur un bien immobilier situé au 6 impasse des Verdiers (AB 469).
156	29/10/2025	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur un bien immobilier situé au 9 Rue de la Berthelotière (AD 186).
157	30/10/2025	Remplacement des éclairages des terrains de football - Devis de la société LUSTRELEC - Approbation pour un montant HT de 27 916,67 €.
158	30/10/2025	Changement des luminaires de 3 classes à l'école primaire Les Trois Rivières pour passage en LED - Devis de la société RM ELEC - Approbation pour un montant HT de 4 162,69 €.
159	30/10/2025	Changement des luminaires de 3 classes à l'école maternelle Les Trois Rivières pour passage en LED - Devis de la société RM ELEC - Approbation pour un montant HT de 2 871,69 €.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

160	05/11/2025	Restauration église Saint Malo. Marché travaux. Lot 2. Avenant 9. - Société ATELIER COUET – Approbation pour une plus-value d'un montant HT de 6 624,00 €.
161	05/11/2025	Travaux de curage de fossés pour une quotité de 32h00 – Devis de la société LORANDEL TP - Approbation pour un montant HT de 6 176,00 €.
162	05/11/2025	Fourniture de fixations pour la guirlande lumineuse des fêtes de fin d'année sur le parvis de la mairie - Devis de la société RUBION - Approbation pour un montant HT de 291,21 €.

I- FINANCES

1.1- Décision modificative 2-2025 : Budget principal. (n° 092/2025)

Le projet de la décision modificative (DM) est principalement lié à des ajustements de dépenses et recettes en fin d'année.

a. Dépenses d'investissement

- Compte 10226 : Taxe d'aménagement – 256 €
- Compte 2128 : Autres agencements et aménagements + 21 000 €

b. Recettes d'investissement

- Compte 10222 : FCTVA + 1 590 €
- Compte 1326 : Subvention autres établissement publics locaux + 8 281 €
- Compte 1323 : Subvention Département + 100 000 €
- Compte 13251 : Subvention GFP de rattachement + 5 000 €
- Compte 1641 : Emprunts - 94 127 €

c. Dépenses de fonctionnement

- Compte 60612 : Electricité + 8 500 €
- Compte 60623 : Alimentation + 400 €
- Compte 60632 : Fournitures de petits équipements + 1370 €
- Compte 614 : Charges locatives et de copropriété + 1 500,00 €
- Compte 61551 : Entretien et réparations sur matériel roulant + 6 527 €
- Compte 6156 : Maintenance + 255€
- Compte 6161 : Assurance Multirisques + 215€
- Compte 6162 : Assurance obligatoire dommage-construction + 10 000€
- Compte 6168 : Assurances autres : + 265€
- Compte 6218 : Autre personnel extérieur – 25 568 €
- Compte 62268 : Autres honoraires, conseils + 4 260 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

- Compte 6228 : Rémunération diverse + 600 €
- Compte 6236 : Catalogues et imprimés + 265 €
- Compte 6237 : Publications + 3 500 €
- Compte 6281 : Concours divers + 1 200 €
- Compte 6284 : Redevance pour services rendus + 9 920 €
- Compte 6288 : Autres services extérieurs + 2 318 €
- Compte 63512 : Taxe foncière + 3 640 €
- Compte 637 : Autres impôts, taxes et versements assimilés - 9 920 €
- Compte 65188 : Informatique en nuage + 834 €
- Compte 6558 : Autres contributions obligatoires - 4 087 €
- Compte 657351 : Subvention GFP - 1 137 €
- Compte 65741 : Subvention Ménages + 195 €
- Compte 65748 : Subvention associations - 5 500 €
- Compte 739215 : Reversements conventionnels de fiscalité + 3 032 €
- Compte 739211 : Reversements conventionnels de fiscalité + 1 201 €
- Compte 739215 : Reversements conventionnels de fiscalité – 423 €

d. Recettes de fonctionnement

- Compte 70323 : Redevance d'occupation du domaine public – 844 €
- Compte 7066 : Redev. et droits des services à caractère social + 2 430 €
- Compte 7067 : Redev. et droits des services périscolaires - 15 000 €
- Compte 706888 : Indemnité compensatrice agence postale + 180 €
- Compte 70873 : Remboursement de frais par le CCAS + 3 500 €
- Compte 70878 : Remboursement des redevances incitatives - 2 500 €
- Compte 73111 : Impôts directs locaux - 3 934 €
- Compte 73118 : Autres contributions directes + 2 116 €
- Compte 73123 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière - 75 000 € transfert au compte 73223
- Compte 732221 : FPIC + 529 €
- Compte 73223 : Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5 000 habitants + 77 166 €
- Compte 7328 : Autres fiscalités reversées + 4 164 €
- Compte 741121 : DSR + 10 467 €
- Compte 741127 : DNP + 1 550 €
- Compte 742 : Dotations aux élus locaux + 163 €
- Compte 74748 : Subvention autre + 2 500 €
- Compte 747888 : Autres participations + 782 €
- Compte 74836 : Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle - 8 813 €
- Compte 7484 : Dotation de recensement + 6 607 €
- Compte 74888 : Autres attributions et participations + 3 872 €
- Compte 75888 : Autres produits divers de gestion courante + 5 927 €
- Compte 773 : Mandats annulés - 2 500 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

BUDGET PRINCIPAL 2025 - DM 2 - FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	DM 1	DM 2	TOTAL CREDITS OUVERTS
Fonctionnement				
Dépense	3 626 968,00	15 973,51	13 362,00	3 656 303,51
Ch. - 011 Charges à caractère général	880 531,72	0,00	44 815,00	925 346,72
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	1 803 711,08	0,00	-25 568,00	1 778 143,08
Ch. - 014 Atténuations de produits	152 800,00	0,00	3 810,00	156 610,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	280 000,00	15 973,51	0,00	295 973,51
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	435 925,20	0,00	-9 695,00	426 230,20
Ch. - 66 Charges financières	73 000,00	0,00	0,00	73 000,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Ch. - 68 Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
Recette	3 626 968,00	15 973,51	13 362,00	3 656 303,51
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	165 379,00	0,00	0,00	165 379,00
Ch. - 013 Atténuations de charges	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 205,00	15 973,51	0,00	20 178,51
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de	290 400,00	0,00	-12 234,00	278 166,00
Ch. - 73 Impôts et taxes	1 869 712,00	0,00	5 041,00	1 874 753,00
Ch. - 74 Dotations et participations	1 115 709,00	0,00	17 128,00	1 132 837,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	137 523,00	0,00	5 927,00	143 450,00
Ch. - 76 Produits financiers	40,00	0,00	0,00	40,00
Ch. - 77 Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	-2 500,00	1 500,00

BUDGET PRINCIPAL 2025 - DM 2 - INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	DM 1	DM 2	TOTAL CREDITS OUVERTS
Investissement				
Dépense	3 246 392,00	15 973,51	20 744,00	3 283 109,51
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	230 659,78	0,00	0,00	230 659,78
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 205,00	15 973,51	0,00	20 178,51
Ch. - 041 Opérations patrimoniales	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	187 735,27	0,00	-256,00	187 479,27
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	273 683,00	0,00	0,00	273 683,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	165 709,27	0,00	0,00	165 709,27
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	461 580,97	0,00	21 000,00	482 580,97
Ch. - 23 Immobilisations en cours	1 862 818,71	0,00	0,00	1 862 818,71
Ch. - 27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Recette	3 246 392,00	15 973,51	20 744,00	3 283 109,51
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
Ch. - 021 Virement de la section d'exploitation (recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ch. - 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	177 700,00	0,00	0,00	177 700,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	280 000,00	15 973,51	0,00	295 973,51
Ch. - 041 Opérations patrimoniales	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	464 257,14	0,00	1 590,00	465 847,14
Ch. - 13 Subventions d'investissement	910 831,77	0,00	113 281,00	1 024 112,77
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	1 353 603,09	0,00	-94 127,00	1 259 476,09

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de :

- adopter le projet de Décision Modificative n°2 du budget principal,
- autoriser Madame la Maire ou son suppléant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

1.2- Renouvellement de la ligne de trésorerie 2025 : Réalisation d'un contrat auprès d'ARKEA BANQUE pour un montant de 450 000 €. Annule et remplace la délibération n° 075/2025. (n° 093/2025)

Une ligne de trésorerie est un crédit ouvert pour une durée déterminée auprès d'une banque sur lequel un droit de tirage permanent est défini dans les termes d'un contrat passé entre la banque et la Commune.
Elle a pour objectif de couvrir des besoins de trésorerie ponctuels résultant des éventuels décalages entre les recettes et les dépenses.

Considérant le besoin de financement 2025 de la commune de BRETEIL sur le budget principal

Vu, l'offre de financement proposée par ARKEA BANQUE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide :

Article 1 : de contracter auprès d'ARKEA BANQUE une ligne de trésorerie d'un montant de 450 000 € dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 450 000 €
- Durée : 12 mois
- Taux : TI3M + 0.76%.
- Intérêts : Intérêts arrêtés à chaque fin de trimestre civil, non capitalisés, à régler dans les 15 jours et calculés à partir du jour du tirage inclus jusqu'au jour du remboursement exclu (nombre de jours exact/base).
- Frais de dossier/commission d'engagement : 0,10 % du montant soit 450 € (cette commission est due à la date de signature du contrat et restera définitivement acquise au prêteur).
- Décaissement : montant minimum de 10 000 €. Mise à disposition des fonds à la demande de l'emprunteur par accès domiweb (En J avant 15h00 et J+1 après 16h00).
- Remboursement : par accès domiweb avant 11h30 – virement J de type VGM (Virements Gros Montants).

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer tous les documents contractuels nécessaires relatifs au contrat de ligne de trésorerie décrit ci-dessus à intervenir avec ARKEA BANQUE.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

II- INTERCOMMUNALITE

2.1- Convention de facturation à Montfort Communauté des repas pris au restaurant municipal de Breteil dans le cadre des activités organisées par le service sport. (n° 094/2025).

Il est présenté au Conseil Municipal le projet de convention ayant pour but de définir les modalités de facturation par la Commune à Montfort Communauté des repas pris au service de Restauration Municipale lors des activités organisées pour les enfants du territoire de Montfort Communauté pendant les périodes scolaires.

La présente convention entrera en vigueur le 1er octobre 2025 et se terminera le 31 août 2028.
Elle a aussi pour but de procéder à la régularisation des repas non facturés lors de stages organisés depuis 2021 selon les mêmes modalités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- approuve les termes de la convention ci-annexée,
- autorise Madame la Maire à signer ladite convention ainsi que tout autre document nécessaire à sa mise en œuvre.

2.2- Collectivité Eau du Bassin Rennes (CEBR). Rapport d'activité 2024 et Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable. Exercice 2024. (n° 095/2025).

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2024 et du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable 2024 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR).

Ces rapports sont tenus à la disposition du public en mairie et peuvent être consultés sur le site : https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/espace-doc/rapports-annuels/

2.3- SDE35 et SEML Energ'IV. Rapports d'activité 2024. (n° 096/2025)

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation des rapports d'activité pour l'année 2024 par la société d'économie mixte locale Energ'IV et du SDE35.

Ce Ces rapports sont tenus à la disposition du public en mairie et peuvent être consultés sur le site : https://www.sde35.fr/nos-publications

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

Dates à retenir :

- 22 novembre 2025 – Repas du CCAS.
- 22 novembre 2025 - Sainte-Barbe sur la Place des Courtils à partir de 14h30.
- 6 décembre 2025 à 10h00 au Fresne : Une naissance un arbre.
- 6 décembre 2025 – Téléthon.
- Entre le 8 et le 20 décembre 2025 – distribution des colis du CCAS.
- 19 décembre 2025 à 17h00 – Commission de contrôle des listes électorales.
- 9 janvier 2026 – Cérémonie des Vœux 2026
- Calendrier prévisionnel des échéances en matière de finances :
    - Commission finances – mardi 13 janvier 2026
    - DOB 2026 – Lundi 19 janvier 2026
    - Commission finances – mardi 3 ou 10 février 2026
    - CA 2025 – Lundi 9 ou 16 février 2026
    - Commission finances – 17 février 2026
    - BP 2026 : Lundi 2 mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 21 heures 10 minutes.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le

Lundi 15 décembre 2025 à 20h30.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le
Jeudi 11 décembre 2025 à 20h30

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500408-20251215-PV_NOVEMBRE25-DE

CLOTURE DE SEANCE

Procès-verbal validé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 décembre 2025

FONCTION	NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
MAIRE	OZOUX	Isabelle	
SECRETAIRE DE SÉANCE	ABOUDOU	Bensououd	